

## Article I.

### Objet

Le présent règlement est applicable au local et équipements mis à la disposition des usagers de la salle elofitgym. A cet effet, ces derniers se soumettront aux dispositions de ce présent règlement. Ils devront en outre se conformer aux instructions données par le prof de l'établissement.

## Article II.

### Description de l'établissement

La salle de fitness propose à la clientèle la pratique du fitness en collectif et individuel. Cette installation comprend 2 espaces :

- un espace de cours collectifs
- un ensemble vestiaires sanitaires.

La salle et ses activités sont placées sous la responsabilité de coachs sportifs diplômés (Elodie Vigoureux diplômé BEMF)

L'équipement à disposition des pratiquants est conforme à la réglementation en vigueur.

## Article III.

Les Horaires et conditions d'accès affichés dans la salle et disponible sur le site [www.elofitgym.com](http://www.elofitgym.com)

Cours dispensés par elodie vigoureux coach diplômé d'Etat depuis 2006.

Je m'accorde le droit de modifier ou de supprimer certains horaires ou activités si cela s'avère nécessaire. Toute annulation de cours anticipée ne peut donner droit à aucun remboursement.

Le pass illimité ( sera limité à 7 cours /semaine si cela s'avère nécessaire).

L'accès est subordonné à un droit à l'image ainsi qu'à la remise du questionnaire de santé.

Si vos réponses sont toutes négatives vous n'êtes pas dans l'obligation de me ramener un certificat médical.

Les personnes sujettes aux crises d'épilepsie ou autre pathologie susceptible de complexifier les interventions des sauveteurs sont priées de se faire connaître auprès d'un coach sportif.

Article IV.

Tenue, hygiène, respect mutuel

Le respect des lieux, le maintien en état des installations et des équipements ainsi que la propreté dans l'enceinte de l'Espace est l'affaire de tous.

Le port d'une tenue correcte est également exigé.

Il est demandé d'être présent 5 minutes en avance avant le début des cours.

Le Club se réserve le droit d'imposer toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de ses adhérents ainsi que les conditions d'hygiènes.

Une tenue vestimentaire correcte est obligatoire.

Des chaussures de sport propres doivent être réservées à l'usage exclusif de la salle.

Une serviette éponge est obligatoire pour l'utilisation des tapis de sol (*dans l'idéal, une serviette de yoga à action antidérapante*).

Il est bien entendu que le matériel doit être rangé à sa place par chacun après utilisation et qu'il faut en prendre soin.

Tout le matériel sera donc prêté mais **il conviendra de vous munir de bandes de Pilates et éventuellement de vos propres chaussures de saut.**

Tout pratiquant s'engage à adopter en toutes circonstances une attitude et un langage correcte à l'égard de tous et à établir des relations basées sur le respect d'autrui. Les comportements ne doivent pas être source de nuisance pour les autres. Par exemple, élever la voix ou pousser des cris dans l'effort sont des attitudes à proscrire.

Article VI.

Discipline, sécurité et assurances Il est formellement interdit :

- De fumer dans l'enceinte de la salle et d'introduire dans les espaces dédiés au sport des boissons alcoolisées.

Chaque utilisateur est prié de ramasser sa bouteille d'eau avant de quitter la salle et/ou de la mettre dans les poubelles prévues à cet effet.

Afin de limiter les vols, détériorations et autres dommages aux biens, locaux et personnes, il est recommandé de ne laisser aucun objet personnel de valeur sans surveillance.

ELOFIT est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de ses salariés. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accidents résultant de la non-observation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée du matériel. Elle ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou de dégradation des biens personnels ou dommages corporels survenus dans ses locaux. La fréquentation de la salle implique le respect du présent règlement intérieur défini dans un souci de bien-être pour l'ensemble des utilisateurs. En cas de non-observation de celui-ci ou d'attitude ou de comportement présentant un risque ou une gêne récurrente pour les autres usagers, je suis habilitée à prendre toutes les mesures nécessaires à l'encontre de l'adhérent et me réserve le droit de leur en interdire l'accès.

Fait a calais le 31/08/2018.

Signé elodie vigoureux auto entrepreneur gérante elofitgym.

**ELOFIT**  
16, rue du Havre  
62100 CALAIS  
SIRET 509 951 380 00039

